

FO 3.5 Lausanne – Fribourg

Informations générales

- Cantons: Fribourg, Vaud
- Communes concernées: Billens-Hennens, Chapelle (Glâne), Le Flon, Oron, Romont (FR), Rue, Siviriez, Ursy, Villaz, Lentigny, Chénens, Cottens, Neyruz, Avry, Matran
- Autorité compétente: OFT
- Services concernés: ARE, DDPS, OFC, OFEV, OFAG, services spécialisés des cantons de Fribourg et Vaud
- Autres partenaires: CFF

État de la décision: ouverte

Mesures et état de la coordination	CR	CC	IP
Eléments de l'aménagement qui relèvent du Plan sectoriel:			
– Nouvelle ligne Lussy – Matran		◆	
– Correction de tracé Oron – Vauderens		◆	

Motif

A l'heure actuelle, le trajet entre Berne et Lausanne est de 69 minutes (horaire 2025). Le projet vise une réduction du temps de parcours à 61 minutes. Le gain de temps de parcours attendu correspond au gain de temps de parcours qui était prévu avec l'utilisation de la technologie Wako désormais abandonnée.

Projets

Nouvelle ligne Avry – Lussy: le projet comprend la construction d'une nouvelle ligne entre Avry et Lussy permettant de réduire les temps de parcours pour les trains à longue distance. La ligne existante est maintenue pour le trafic régional et le trafic fret.

Correction de tracé Oron – Vauderens: construction d'un nouveau tronçon de 6,5 km entre Oron et Vauderens, dont environ 4 km en tunnel, et démantèlement de la ligne actuelle entre Oron et Vauderens.

Marche à suivre et explication des indications

Ces projets sont en cours d'examen dans le cadre de la préparation du message 2026 concernant l'aménagement du réseau ferroviaire. La construction et le financement exigent sa prise en compte dans un arrêté fédéral.

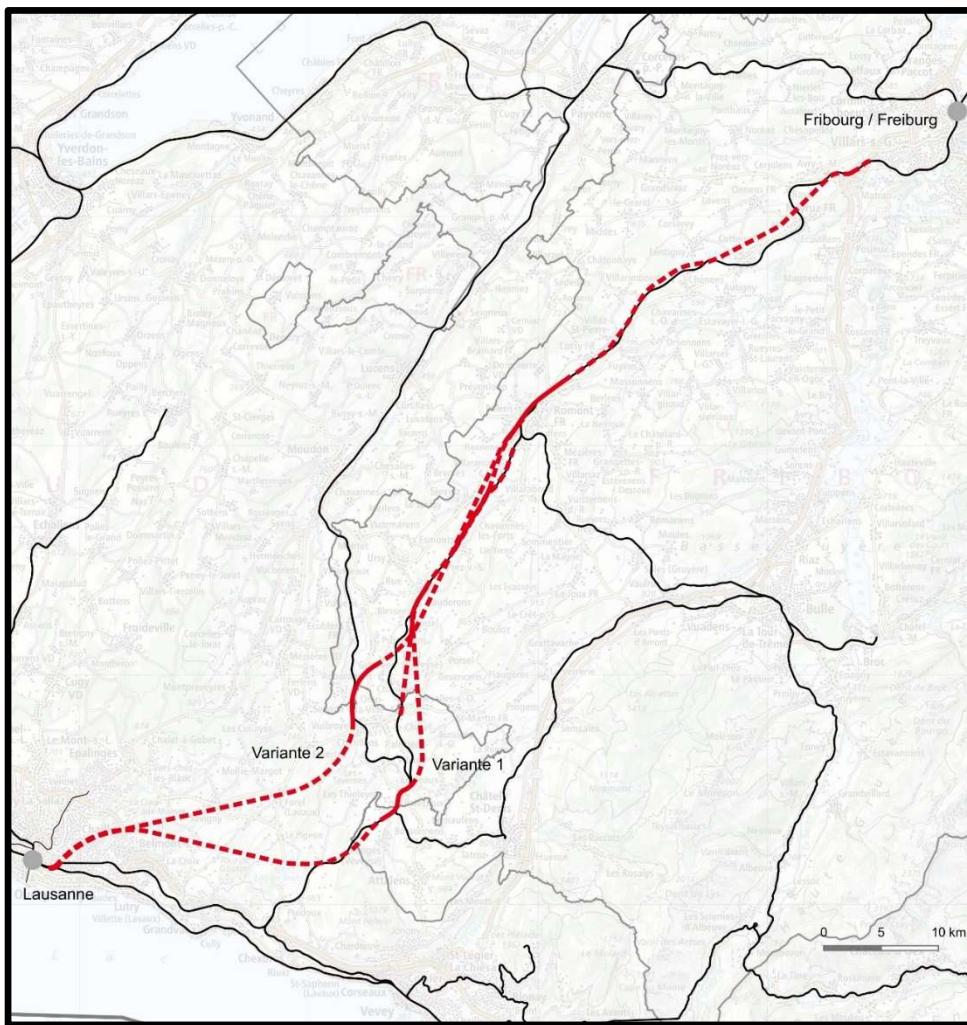
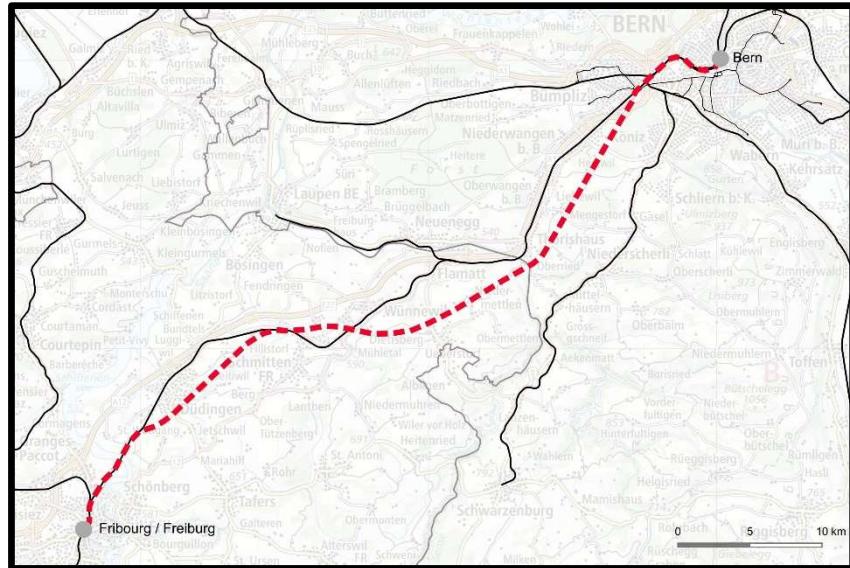
Nouvelle ligne Avry – Lussy : Une coordination avec le corridor faunistique d'importance suprarégionale FR-14 « Massonnens » doit être assurée.

Perspective à long terme

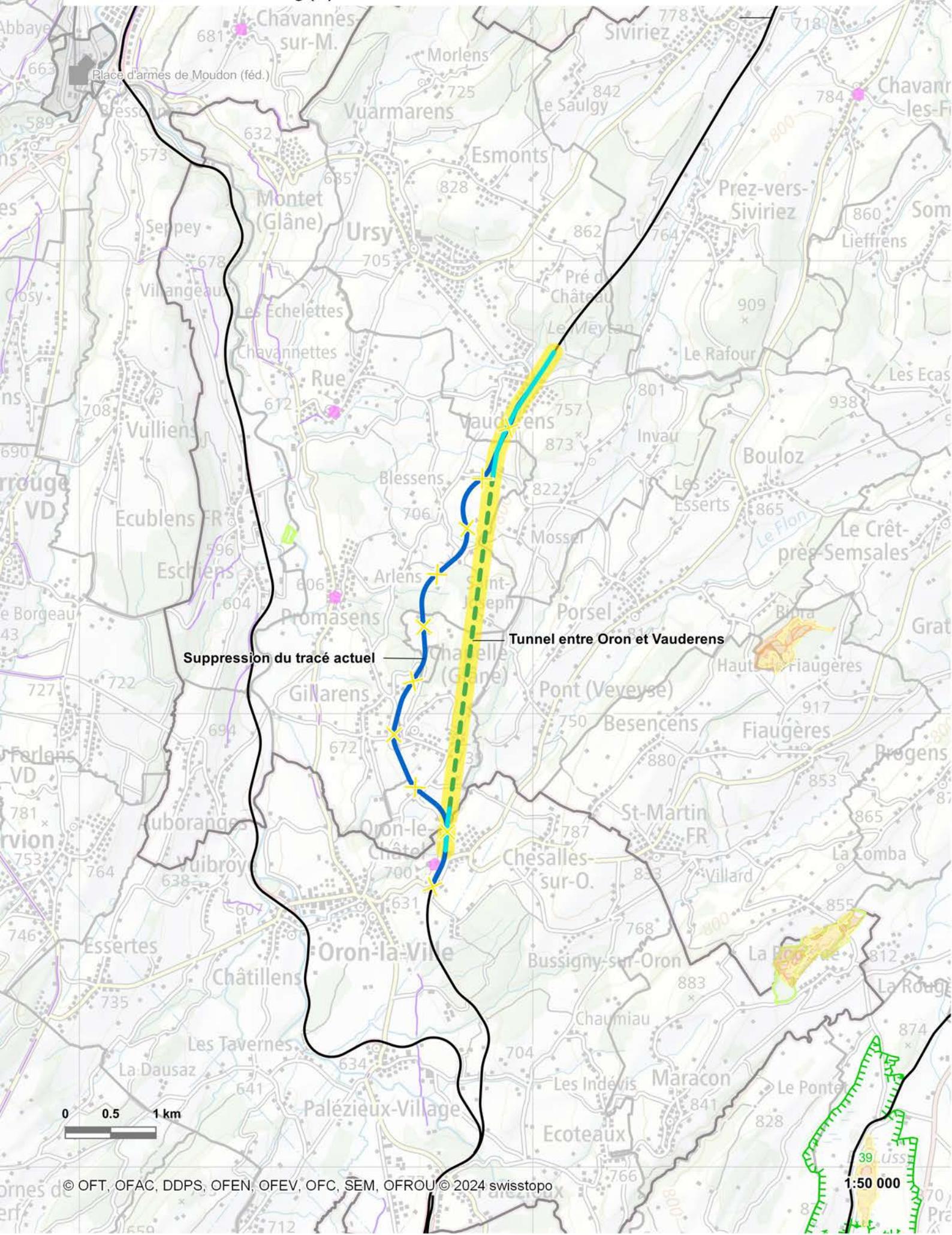
Afin que les améliorations successives de l'offre ferroviaire entre Lausanne et Berne s'inscrivent dans une vision cohérente, une étude prospective de l'axe ferroviaire Lausanne – Berne a été réalisée. Les objectifs de cette étude étaient d'étudier les mesures visant à :

- augmenter la capacité par un doublement de la ligne, réalisable par étapes.
- réduire le temps de parcours de manière à ce que le train soit concurrentiel avec la route.
- assurer la fiabilité du système ferroviaire de cet axe (redondance en cas de problème sur la ligne actuelle).

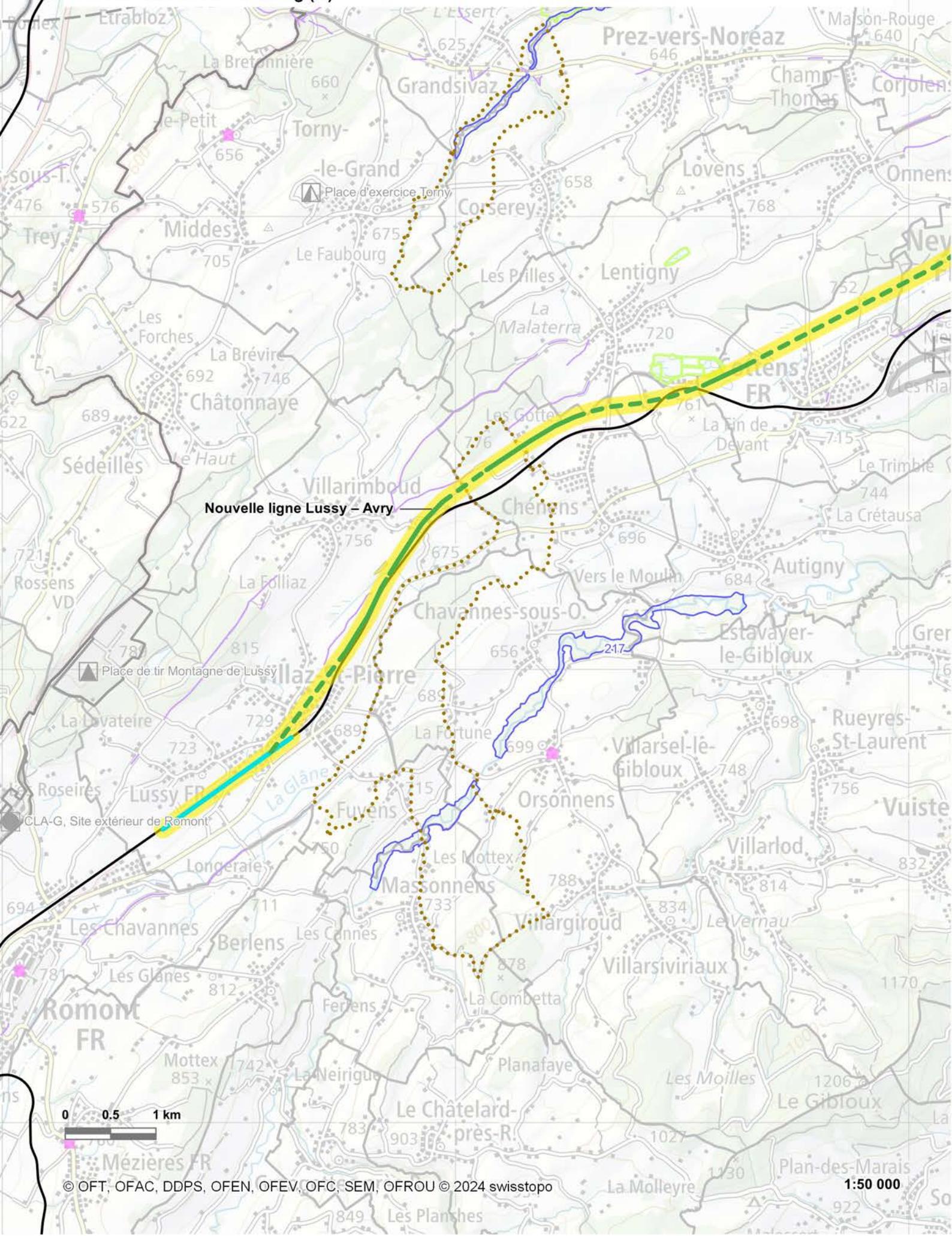
Les figures suivantes représentent les corridors retenus au terme de l'étude prospective.



FO 3.5 Lausanne – Fribourg (A)



FO 3.5 Lausanne – Fribourg (B)



FO 3.5 Lausanne – Fribourg (C)

